

**PRENOM :**

**NOM :**

Date de naissance :

Votre Courriel :

Propriétaire  Equipier ou Ami  Ré-adhésion  Nouveau

***Dans le cas d'une ré-adhésion, ne remplissez les cases ci-dessous que si vous avez des modifications. Si vous rejoignez notre association sur les recommandations d'un adhérent, merci de préciser ses nom et prénom :***

**Votre Bateau** type  Voile  Moteur  
**Nom du bateau :** Immatriculation : Ponton Place N° :  
 M'inscrire sorties PECHE ou ABVT en flottille  j'accepte équipiers  Je cherche embarquement

*Coordonnées dans le cas d'un changement d'adresse ou pour une nouvelle adhésion*

**NOM :** **Prénom**

**ADRESSE RESIDENCE PRINCIPALE** N° TEL

**ADRESSE ILE D'OLERON** N° TEL

**PROFESSION** E-MAIL.

**COTISATION ANNUELLE JOINTE :**

**DATE :**

ADHERENT : 25 €  PÊCHE \* : 35 €  EQUIPIER & AMIS : 10€

ESPECES  CHEQUE N° :  VIREMENT LE

**Retournez ce bulletin accompagné de votre règlement d'un montant Total en € :**

**Libellé à l'ordre de l'A. P. P. S. D. à l'adresse ci-dessous**

**Ou virement IBAN : FR76 1551 9390 9100 0201 7730 166 - Devise EUR**

**A. P. P. S. D. – La Capitainerie – Le Port – 17650 St-Denis d'Oléron**

*Les adhérents de l'A. P. P. S. D. s'engagent à faire un bon usage de la mer dans le respect du Milieu marin. Ils s'engagent en outre, dans la limite de leurs capacités et de celles de leur Bateau, à porter secours et assistance à tout navigateur en difficulté qui en fait la demande*

A Le Nom & signature

**Proposez à vos amis de nous rejoindre !**

*Note \* Attention pour la pêche il vous sera demandé de remplir un dossier spécifique pour la fédération pêche FFPM, qui vous sera remis par la section pêche. L'APPSD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données, effectués à partir des documents transmis et de son site internet soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Conformément à la loi : vous pouvez demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations personnelles vous concernant. L'Association des Plaisanciers du Port de Saint Denis est une Association régie par loi de 1901, dont le financement est assuré par les cotisations de ses membres adhérents.*